



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel detache

Question écrite n° 50773

Texte de la question

M. Philippe Legras souhaiterait interroger M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche au sujet des personnels enseignants affectés à d'autres tâches que celles de l'enseignement proprement dit. En effet, le budget du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche dresse, aux chapitres 31-92 pour l'enseignement primaire et 31-93 pour l'enseignement secondaire, la liste des emplois et des effectifs correspondants. C'est au total 778 825 enseignants toutes catégories confondues qui sont en charge de l'éducation de nos enfants jusqu'au baccalauréat. Un certain nombre d'entre eux se voient, même temporairement, confier des missions ou délégations d'ordre syndical, directorial, associatif ou dans des mutuelles ; d'autres ont une fonction de conseil auprès de leurs collègues, comme les conseillers pédagogiques. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer les effectifs pour 1997 de ces personnels à mission spécifique.

Données clés

Auteur : [M. Legras Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50773

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1986